

Chère cliente, Cher client,

Madame, Monsieur,

Présent dans le monde entier, DMC est le leader des fils à broder et des loisirs créatifs. Toujours proche de ses clients et à leur écoute, la Société s'est engagée à leur livrer des produits de haute qualité, et irréprochables.

La protection de l'environnement et la santé des consommateurs font partie des principaux critères sur lesquels DMC s'engage, en accord avec la législation européenne actuelle.

DMC a ainsi dû développer de nouvelles teintures, suite à l'évolution des réglementations européennes. Cette modification de teinture a affecté certaines couleurs qui sont identiques sous la lumière du jour et peuvent être différentes sous la lumière artificielle (néon). Ce phénomène se nomme métamérie.

Nous avons donc reformulé certaines couleurs, dont les rouges, sensibles aux phénomènes de décoloration, avec de nouveaux colorants garantissant une meilleure résistance aux lavages, tout en conservant une bonne solidité au chlore et une très bonne résistance à la lumière. Les nouvelles formulations donnent également des coloris plus stables sous les différentes lumières.

Ces couleurs sont dorénavant identifiées par l'addition d'un point après le numéro de couleur (ex. : **815.**) Ces couleurs avec un point deviennent donc notre nouvelle référence, et il est important de ne pas les mélanger avec les anciennes couleurs sans point.

C'est pourquoi nous tenions à nous excuser pour les désagréments que vous avez pu et pourrez encore constater dans les mois à venir. La vraie qualité est celle qui satisfait durablement le client, et DMC continuera à mettre tout en œuvre pour vous satisfaire au mieux.